

**SECRETARIAT
INTERNATIONAL CONFERENCE
ON THE GREAT LAKES REGION**



**SECRÉTARIAT
CONFÉRENCE INTERNATIONALE
SUR LA RÉGION DES GRANDS LACS**

DÉCLARATION

**8^e SOMMET ORDINAIRE DES CHEFS D'ÉTAT ET DE
GOUVERNEMENT**

DE

**LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA RÉGION DES
GRANDS LACS (CIRGL)**

Sous le thème

*"Favoriser la mise en œuvre du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le
développement dans la région des Grands Lacs en intensifiant la coopération et le
développement économique régional".*

Sommet virtuel,

20 novembre 2020

Nous, Chefs d'État et de Gouvernement de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), réunis virtuellement le 20 novembre 2020 sous le thème "*Favoriser la mise en œuvre du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs en intensifiant la coopération et le développement économique régional* " pour examiner la situation politique et sécuritaire dans la région, à l'invitation de S.E. Denis Sassou N'Guesso, Président de la République du Congo et Président en exercice du Sommet de la CIRGL ;

Rappelant les décisions de notre dernier Sommet ordinaire tenu à Brazzaville, République du Congo, le 19 octobre 2017, au cours duquel nous avons examiné les questions relatives à notre Organisation ainsi que la situation politique et sécuritaire dans la Région ;

Ayant examiné et adopté les recommandations des réunions du Comité Interministériel Régional (CIMR), du Comité des Ministres de la Défense, tenues respectivement les 17 novembre et 14 octobre 2020, et de la réunion des Ministres de la Santé tenue le 10 juillet 2020 ;

Félicitant le Président de la République du Congo, S.E. Denis Sassou N'Guesso pour son leadership exemplaire en tant que Président en exercice de la CIRGL de 2017 à 2020;

Félicitant S.E. João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République de l'Angola, pour son accession à la Présidence tournante de la CIRGL ;

Exprimant nos sincères condoléances aux Gouvernements et aux Peuples du Burundi, de la République du Congo, du Kenya et de la Tanzanie, suite au décès de leurs anciens Présidents, Pierre Nkurunziza, Pascal Lissouba, Jacques Joachim Yhombi Opango, Daniel Arap Moi et Benjamin William Mkapa;

Félicitant S.E. Evariste Ndayishimiye, pour son élection à la présidence de la République du Burundi, et S.E. John Pombe Joseph Magufuli, pour sa réélection à la présidence de la République Unie de Tanzanie ;

Nous félicitant des progrès accomplis dans la consolidation de la paix dans la région ;

Réaffirmant notre ferme engagement en faveur du Pacte de la CIRGL sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs et de ses protocoles connexes ;

Ayant pris note des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Pacte depuis notre dernier sommet

Sur la République du Burundi

1. **Constatons** que la situation sécuritaire et politique au Burundi est calme, ce qui a permis le bon déroulement des élections générales de mai à août 2020 par les propres moyens financiers du Gouvernement;
2. **Nous félicitons** de l'amélioration de la situation humanitaire comme en témoigne le nombre élevé de réfugiés burundais qui ont regagné leur pays ;
3. **Saluons** la contribution du Mécanisme Conjoint de Vérification Elargi (MCVE) dans le processus de rapatriement des criminels capturés par les Forces de Défense Rwandaises et en appelons à son aboutissement ;
4. **Nous engageons à mener** un plaidoyer auprès de l'Union Européenne, des Etats Unis d'Amérique et certains partenaires techniques et financiers pour que soient levées les sanctions imposées depuis 2015 à l'encontre du Burundi pour lui permettre d'accéder aux ressources nécessaires pour son développement ;

Sur la République Centrafricaine

5. **Soutenons** le processus électoral en cours et la tenue des élections dans les délais constitutionnels ;
6. **Condamnons** l'activisme des groupes armés qui constitue une préoccupation et une menace pour la paix et la stabilité;
7. **Nous engageons à renforcer** l'implication de la CIRGL dans la tenue des prochaines élections dans le pays;
8. **Exhortons** les Etats membres de la CIRGL à s'investir pour soutenir les efforts du gouvernement dans le rétablissement de la paix et de

la stabilité en RCA, en particulier par un soutien direct à la montée en puissance des forces de défense et de sécurité ;

9. **Réaffirmons notre** soutien au plaidoyer pour la levée de l'embargo, du Conseil de Sécurité, sur les armes et les ressources minérales en République Centrafricaine ;

Sur la République Démocratique du Congo (RDC)

10. **Affirmons que** la situation sécuritaire et humanitaire dans le pays est relativement calme ;
11. **Condamnons l'activisme** des groupes armés et des forces négatives résiduels qui continuent de sévir dans l'est de la RDC ;
12. **Saluons les** opérations en cours menées par les FARDC qui ont considérablement réduit les capacités opérationnelles de certaines forces négatives ;
13. **Nous félicitons** de la résolution du conflit frontalier entre la RDC et la Zambie ;

Sur la République du Kenya

14. **Félicitons** le Kenya pour son élection en tant que Membre Non Permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU) pour 2020/2021 ;
15. **Prenons note** que le Kenya s'engage à travailler en étroite collaboration avec la CIRGL sur les questions de paix, de sécurité et de stabilité dans la région et appelons au plein soutien des États membres;
16. **Prenons note** de la reconnaissance de la République du Kenya pour le soutien apporté par les chefs d'État de la CIRGL au Secrétaire exécutif sortant, l'ambassadeur Zachary Muburi-Muita, ressortissant kenyan, durant son mandat.

Sur la République du Soudan du Sud

17. **Exhortons** la communauté internationale à soutenir l'accord de paix revitalisé et à apporter un soutien matériel et diplomatique au gouvernement d'Union nationale de transition ;

18. **Demandons** aux parties signataires de l'accord de paix d'accélérer le processus de mise en œuvre, en particulier la formation et l'unification de l'armée nationale;
19. **Appelons** les groupes armés qui résistent à l'Accord à se joindre au processus de paix en cours dans le pays et à respecter leurs engagements de cessez-le-feu;
20. **Demandons** instamment à la communauté internationale d'étendre l'aide humanitaire aux réfugiés du -Soudan du Sud et de contribuer à faciliter leur rapatriement dans leurs foyers dans le cadre du processus de paix en cours.

Sur la République du Soudan

21. **Saluons** la signature de l'Accord de Paix du 3 octobre 2020 à Juba entre le Gouvernement du Soudan et le Front Révolutionnaire Soudanais et appelons la Communauté Internationale à fournir l'appui nécessaire pour sa mise en œuvre accélérée ;
22. **Félicitons** S.E. Salva Kiir Mayardit, Président de la République du Soudan du Sud pour les efforts fournis dans le processus de médiation qui a abouti à la signature de l'Accord de paix au Soudan.

Sur le rapport des Ministres de la santé

23. **Déplorons** les effets dévastateurs de la pandémie à COVID-19 sur les populations de la région et les économies des Etats;
24. **Saluons** les efforts des États membres pour contenir la propagation de la pandémie;
25. **Nous félicitons** la décision de créer un réseau d'experts de la santé à l'instar du réseau de coopération judiciaire dans la région des Grands Lacs.

Sur la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme.

26. **Exprimons** notre inquiétude face à la menace croissante du terrorisme et de l'extrémisme en Afrique;

27. **Instruisons** le Secrétariat d'organiser une réunion ministérielle physiquement, dès que le contexte de la pandémie le permettra, afin d'évaluer les menaces dans la Région des Grands Lacs et travailler à une stratégie régionale de prévention et de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme;

Sur la question des jeunes

28. **Félicitons** S.E. Uhuru Muigai Kenyatta, Président de la République du Kenya pour sa nomination par les Nations Unies en tant que «Champion Mondial de l'Autonomisation des Jeunes »;
29. **Instruisons** le Secrétariat de faciliter la mise en place d'un Plan d'action régional relatif à la résolution 2250 du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur la Jeunesse, la Paix et la Sécurité dans la Région des Grands Lacs;

Sur la participation des femmes

30. **Félicitons** les femmes pour les actions qu'elles mènent dans le processus de consolidation de la paix et la sécurité dans la Région des Grands Lacs et décidons d'encourager l'engagement continu du Forum régional des femmes et du Conseil consultatif Femmes, Paix et Sécurité en faveur de la participation des femmes dans les instances de prise de décisions ;
31. **Saluons** les efforts de la CIRGL, du Bureau de l'Envoyé spécial pour la Région des Grands Lacs et de la Commission de consolidation de la paix de l'ONU pour les consultations organisées le 4 Novembre 2020 afin de venir en appui aux initiatives des Femmes dans la région ;
32. **Instruisons** le Secrétariat de travailler en étroite collaboration avec les Départements ayant le Genre dans leurs attributions, le Forum Régional des Femmes et les Organisations de la Société Civile en vue de promouvoir la mise en œuvre du Plan d'Action Régional de la Résolution 1325 sur Femmes, Paix et Sécurité pour accroître le rôle et la participation des femmes dans la médiation et la consolidation de la paix, les instances de prise de décisions, la lutte contre les VSBG;

33. **Décidons** dans le cadre de la pandémie de la COVID-19, de mettre en place, des initiatives de relèvement social et économique des populations vulnérables notamment des femmes et des personnes vivant avec handicap, de renforcer la protection de ces personnes, de faciliter l'allègement des taxes douanières pour les femmes opérant dans le commerce transfrontalier et dans le domaine agricole.

Concernant le Secrétariat de la CIRGL et le Fonds Spécial pour la Reconstruction et le Développement (FSRD)

34. **Réitérons l'impérieuse** nécessité pour les États membres d'honorer leurs obligations financières envers le Secrétariat et les organes affiliés et de remettre leurs engagements budgétaires au Fonds spécial pour la reconstruction et le développement (FSRD);
35. **Instruisons** le Secrétariat de conclure avec les Etats membres un échéancier de recouvrement des arriérés dus à l'organisation ;
36. **Instruisons** le Secrétariat d'adopter le mode de gestion budgétaire axée sur les résultats et la performance;
37. **Approuvons** le budget pour les années 2020 et 2021, qui s'élève à 19 769 254 dollars des États-Unis pour les deux exercices, soit 9 647 208 dollars pour 2020 et 10 122 045 dollars pour 2021;
38. **Invitons** le Secrétariat à poursuivre le processus de réformes déjà amorcé, tout en donnant une nouvelle orientation en vue de la redynamisation de l'Organisation, conformément aux recommandations formulées par le cabinet Ernst & Young;
39. **Décidons** de nommer M. João Samuel CAHOLO, de nationalité angolaise, au poste de Secrétaire Exécutif de la CIRGL;
40. **Rendons** un hommage mérité à l'Ambassadeur Zachary Muburi-Muita, Secrétaire Exécutif sortant de la CIRGL, pour les bons et loyaux services rendus à l'Organisation au cours de son mandat.

Sur la Présidence en exercice de la CIRGL

41. **Approuvons** la candidature de S.E. João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola, comme Président entrant de la CIRGL pour un mandat de deux ans;

42. **Maintenons** la Troïka constituée de la République du Congo, la République d'Angola, et la République du Soudan, jusqu'au prochain Sommet de la CIRGL;

Sur le lieu et la date du prochain Sommet

43. **Convenons de convoquer** le prochain Sommet des Chefs D'état et de Gouvernement en République d'Angola à une date qui sera communiquée par voie diplomatique;

Remerciements

44. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont exprimé leur profonde gratitude à Son Excellence Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République du Congo, Président sortant de la CIRGL, pour les bonnes dispositions qui ont permis la réussite de leur Sommet virtuel./-

Fait à Brazzaville, le 20 novembre 2020

S.E. João Manuel Gonçalves Lourenço

**Président de la République d'Angola et
Président en exercice de la CIRGL**